

La majorité des Canadiens sont prêts à recevoir une dose de rappel contre la COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 15 mars 2022

Alors que la pandémie de COVID-19 poursuit son évolution et que le variant Omicron circule au sein de la population, la vaccination généralisée, selon les professionnels de la santé, demeure l'un des outils les plus importants pour protéger les Canadiens et éviter la surcharge du système de soins de santé.

Les Canadiens ont été fortement encouragés à se faire vacciner contre la COVID-19, y compris à recevoir une dose supplémentaire (c.-à-d. une troisième dose ou une dose de rappel) pour stimuler leur système immunitaire et aider à prévenir la gravité de la maladie et la mort causée par le virus. La présente publication repose sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes pour la période allant de septembre à la mi-novembre 2021 et porte sur les Canadiens âgés de 12 ans et plus vivant dans les provinces. Les données ont été recueillies avant que les premiers cas du variant Omicron au Canada aient été confirmés, à la fin du mois de novembre 2021.

De septembre à la mi-novembre 2021, 92 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont déclaré être entièrement vaccinés. En septembre 2021, le Comité consultatif national de l'immunisation a recommandé une dose supplémentaire de vaccin contre la COVID-19 pour certaines personnes immunodéprimées et en novembre, Santé Canada a autorisé l'utilisation des vaccins de Pfizer et de Moderna comme doses de rappel pour les personnes âgées de 18 ans et plus. Les résultats de l'Enquête démontrent qu'à l'automne 2021, 86 % des Canadiens âgés de 12 ans et plus ont déclaré qu'ils iraient très ou assez probablement recevoir une dose de rappel contre la COVID-19. Les intentions déclarées ne se traduisent pas toujours par un intérêt réel pour les doses de rappel partout au Canada, où selon l'Agence de la santé publique du Canada, en date du 6 mars 2022, 56 % des Canadiens âgés de 18 ans et plus étaient entièrement vaccinés et avaient reçu une dose de rappel.

La volonté de recevoir une dose de rappel contre la COVID-19 varie entre les divers groupes de population

Il existe des différences entre divers groupes de population en ce qui concerne la volonté de recevoir une dose de rappel contre la COVID-19. De septembre à la mi-novembre 2021, les femmes étaient légèrement plus susceptibles que les hommes de déclarer être disposées à recevoir une dose de rappel (87 % par rapport à 85 %). Chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans, 84 % ont indiqué qu'ils étaient prêts à recevoir une dose de rappel, soit un taux semblable à celui observé chez les adultes âgés de 18 à 49 ans (83 %). Les Canadiens âgés de 50 ans et plus ont affiché une plus grande volonté de recevoir une dose de rappel (89 %) que les groupes d'âge plus jeunes.

Partout au Canada, la volonté de recevoir une dose de rappel variait selon la région. Les Canadiens âgés de 12 ans et plus vivant dans les provinces des Prairies (83 %) et au Québec (81 %) ont affiché une plus faible volonté de recevoir une dose de rappel que la moyenne nationale (86 %), tandis que la volonté a été plus élevée chez les personnes vivant dans les provinces de l'Atlantique (90 %) et en Ontario (88 %).

Des différences ont également été observées chez certains groupes désignés comme étant des minorités visibles. À l'automne 2021, 86 % des personnes appartenant à ces groupes ont indiqué qu'elles étaient prêtes à recevoir une dose de rappel, ce qui représentait la même proportion observée dans la population n'appartenant pas à une minorité visible. Comparativement à la population n'appartenant pas à une minorité visible, lorsqu'on examine des groupes de minorités visibles particuliers, la volonté a été plus faible chez la population noire (73 %) et plus élevée chez les populations latino-américaines (94 %), asiatiques du Sud-Est (97 %) et japonaises (96 %).

Au cours de la même période, 85 % des immigrants et des résidents non permanents ont déclaré être disposés à recevoir une dose de rappel, ce qui est semblable au taux observé au sein de la population née au Canada (86 %). Les immigrants récents (81 %) qui ont été admis au Canada il y a moins de 10 ans étaient moins susceptibles que les immigrants établis (87 %) de déclarer une volonté de recevoir une dose de rappel.



Parmi la population autochtone vivant dans les provinces, 78 % des personnes ont déclaré une volonté de recevoir une dose de rappel, ce qui était inférieur au taux observé au sein de la population non autochtone (86 %). Plus précisément, 76 % des membres des Premières Nations vivant à l'extérieur des réserves et 79 % des Métis ont déclaré être prêts à recevoir une dose de rappel contre la COVID-19. Il n'a pas été possible de produire des estimations fiables pour la population inuite en raison de la taille insuffisante de l'échantillon.

La population LGBTQ2+ (les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, bispirituelles ou ayant déclaré une autre identité de genre ou une autre orientation sexuelle) a affiché une plus grande volonté de recevoir la dose de rappel comparativement à la population non LGBTQ2+ (91 % par rapport à 86 %). Parmi les personnes LGB+ (lesbiennes, gaies, bisexuelles ou qui ont une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle), 91 % ont indiqué être disposées à recevoir la dose de rappel. Plus précisément, 87 % de la population lesbienne ou gaie et 95 % des personnes bisexuelles ont déclaré être disposées à recevoir une dose de rappel. Parmi leurs homologues hétérosexuels, 86 % ont déclaré avoir la même disposition. Pour les personnes transgenres ou non binaires, 89 % ont déclaré une telle volonté, ce qui est semblable au taux observé chez les personnes cisgenres (86 %).

Les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents sont plus à risque d'être atteintes d'une maladie grave ou de mourir en raison du virus. Chez les personnes qui ont au moins un problème de santé sous-jacent, 88 % ont indiqué une volonté de recevoir une dose de rappel, ce qui représente une proportion plus élevée que celle observée chez les personnes n'ayant pas de problèmes de santé sous-jacents (84 %).

Un Canadien non vacciné sur quatre déclare un manque de confiance dans le vaccin comme principale raison pour laquelle il n'a pas été vacciné

De septembre à la mi-novembre 2021, même si la majorité des Canadiens ont indiqué qu'ils étaient disposés à recevoir une dose de rappel contre la COVID-19, 6 % des Canadiens ont déclaré qu'ils n'avaient pas été vaccinés contre la COVID-19. Il existe différentes raisons pour lesquelles certains Canadiens ont choisi de ne recevoir aucune dose de vaccin : un Canadien non vacciné sur quatre (25 %) âgé de 12 ans et plus a déclaré que la principale raison pour laquelle il n'a pas été vacciné contre la COVID-19 était qu'il n'avait pas confiance dans le vaccin qui lui a été offert.

Les Canadiens qui n'ont pas été entièrement vaccinés sont moins susceptibles d'adhérer aux mesures de santé publique comparativement aux Canadiens entièrement vaccinés

Les données recueillies à l'automne 2021 présentent des différences dans les profils entre les populations pleinement vaccinées (c.-à-d. celles qui ont reçu au moins une dose d'un vaccin à une dose, ou au moins deux doses d'un vaccin à deux doses) et celles qui n'ont pas été pleinement vaccinées (c.-à-d. celles qui sont non vaccinées ou partiellement vaccinées). De septembre à la mi-novembre 2021, 8 % des Canadiens ont déclaré ne pas être entièrement vaccinés. En ce qui concerne les comportements ayant une incidence sur la santé, les Canadiens âgés de 18 ans et plus qui n'étaient pas pleinement vaccinés étaient moins susceptibles de déclarer être des consommateurs d'alcool réguliers (50 %) comparativement à la population entièrement vaccinée (64 %). En ce qui concerne les habitudes de fumer, 17 % des adultes canadiens qui n'étaient pas pleinement vaccinés ont déclaré fumer quotidiennement des cigarettes, ce qui représentait environ le double de la proportion de fumeurs quotidiens chez la population pleinement vaccinée (8 %).

Une autre différence de comportement observée entre les populations pleinement vaccinées et celles non pleinement vaccinées concerne les précautions prises pour se protéger ou protéger les autres contre la COVID-19. De septembre à la mi-novembre 2021, les personnes âgées de 12 ans et plus qui n'étaient pas pleinement vaccinées étaient moins susceptibles d'adhérer aux mesures de santé publique, comme se laver les mains plus fréquemment, porter un masque dans les lieux publics où la distanciation physique est difficile, garder une distance de deux mètres par rapport aux autres et éviter les foules et les grands rassemblements, comparativement aux personnes pleinement vaccinées (72 % par rapport à 80 %).

Les Canadiens qui n'ont pas été entièrement vaccinés sont moins susceptibles d'être mariés ou de vivre en union de fait, et moins susceptibles d'habiter dans un logement dont ils sont les propriétaires

Certaines différences sociodémographiques (p. ex. l'état matrimonial et la propriété d'un logement) entre les populations de 12 ans et plus pleinement vaccinées et celles qui ne sont pas pleinement vaccinées ont été constatées. De septembre à la mi-novembre 2021, moins d'un Canadien sur deux qui n'était pas entièrement vacciné (46 %) a déclaré être marié ou vivre en union de fait, comparativement à six Canadiens sur dix (60 %) pleinement vaccinés. De plus, alors que 45 % des personnes non pleinement vaccinées ont déclaré être célibataires et n'avoir jamais été mariées, 29 % de la population entièrement vaccinée ont déclaré être dans la même situation.

La propriété d'un logement constitue un autre facteur qui a entraîné des différences entre les deux populations : les deux tiers des personnes qui n'ont pas été entièrement vaccinées (67 %) ont déclaré vivre dans un logement appartenant à un membre du ménage, ce qui est inférieur au taux observé au sein de la population entièrement vaccinée (77 %).

Les Canadiens âgés de 25 ans et plus qui n'ont pas été entièrement vaccinés sont moins susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire

Le niveau de scolarité constitue une autre caractéristique sociodémographique pour laquelle on observe une différence entre les Canadiens qui ont déclaré avoir été entièrement vaccinés et ceux qui ne l'ont pas été. Une proportion plus élevée d'adultes de 25 ans et plus qui ne sont pas entièrement vaccinés (14 %) ont déclaré que leur niveau de scolarité le plus élevé était inférieur au diplôme d'études secondaires, comparativement à la population entièrement vaccinée (8 %). De même, les personnes qui n'étaient pas entièrement vaccinées étaient aussi plus susceptibles de déclarer qu'un diplôme d'études secondaires constituait leur niveau de scolarité le plus élevé comparativement aux personnes pleinement vaccinées (27 % par rapport à 18 %).

En revanche, la proportion d'adultes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires ou d'un diplôme universitaire a été plus élevée chez la population entièrement vaccinée comparativement à celle qui n'était pas entièrement vaccinée (74 % par rapport à 59 %).

En outre, le statut d'emploi des populations entièrement vaccinées et de celles non entièrement vaccinées, âgées de 18 à 64 ans, était également différent. À l'automne 2021, une proportion plus faible de la population non pleinement vaccinée a déclaré occuper un emploi, comparativement à la population entièrement vaccinée (65 % par rapport à 77 %).

Note aux lecteurs

L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) est une enquête annuelle qui a été ajustée pendant la pandémie afin de produire des estimations plus actuelles liées à la COVID-19. La présente analyse est fondée sur les données provisoires de l'ESCC recueillies du 1^{er} septembre au 14 novembre 2021.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des répercussions importantes sur les opérations de collecte des données pour l'ESCC de 2020 et de 2021. L'impossibilité de mener des interviews en personne et les problèmes liés à la capacité de collecte ont entraîné une baisse importante des taux de réponse en 2020 et en 2021. Comme cela a été le cas pour les cycles précédents de l'ESCC, les poids d'enquête ont été ajustés afin de minimiser tout biais qui pourrait découler de la non-réponse à l'enquête; les ajustements et l'étalonnage de la non-réponse au moyen de renseignements auxiliaires disponibles ont été appliqués. En dépit de ces modifications et de ces validations rigoureuses, le taux de non-réponse plus élevé augmente le risque d'un biais résiduel et augmente l'ampleur avec laquelle un tel biais pourrait influencer les estimations produites à partir des données de l'enquête. L'échantillon d'un peu plus de 12 000 répondants, observé de septembre à la mi-novembre 2021, est représentatif de la population canadienne vivant dans les provinces. L'échantillonnage et la collecte pour la période utilisée dans cette analyse n'ont pas une couverture suffisante pour représenter l'ensemble de la population des territoires. L'analyse comprend uniquement les participants qui ont répondu à l'enquête sans personne interposée.

Le Guide canadien d'immunisation définit les doses de rappel dans le contexte de la vaccination contre la COVID-19 comme étant « les doses de vaccins contre la COVID-19 après les premières séries vaccinales ». L'objectif des doses de rappel est de « rétablir la protection, qui peut avoir diminué au fil du temps jusqu'à un niveau n'étant plus jugé suffisant chez les personnes qui, au départ, ont répondu de manière adéquate aux premières séries vaccinales complètes ».

La volonté de recevoir une dose de rappel concerne les répondants qui ont déclaré avoir déjà reçu une dose de rappel contre la COVID-19 ou qui ont déclaré qu'ils iraient très ou assez probablement recevoir une dose supplémentaire pour stimuler leur système immunitaire ou pour lutter contre les variants.

La population entièrement vaccinée désigne les répondants qui ont déclaré avoir reçu au moins une dose d'un vaccin contre la COVID-19 nécessitant une dose ou au moins deux doses d'un vaccin nécessitant deux doses. La population qui n'est pas entièrement vaccinée désigne les répondants qui ont déclaré n'avoir reçu aucune dose de vaccin ou avoir reçu seulement une dose d'un vaccin nécessitant deux doses.

Le terme « immigrants récents » désigne les immigrants qui ont été admis au Canada il y a moins de 10 ans. Le terme « immigrants établis » désigne les immigrants qui ont été admis au Canada il y a au moins 10 ans. Les répondants qui sont citoyens canadiens par naturalisation sont considérés comme des immigrants.

Le statut d'Autochtone est fondé sur la réponse autodéclarée à la question suivante : « Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? Première Nation comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut. » L'ESCC ne recueille pas de données sur les réserves. Par conséquent, les résultats traités pour les Premières Nations excluent les personnes qui vivent dans les réserves. De plus, les personnes qui vivent dans les territoires, notamment une grande proportion de Premières Nations, de Métis et d'Inuits, sont exclues ainsi que la majorité des Inuits qui vivent dans l'Inuit Nunangat (la patrie des Inuits).

Les personnes LGBTQ2+ au Canada comprennent les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers, bispirituelles ainsi que les personnes ayant déclaré une autre identité de genre ou une autre orientation sexuelle.

Les répondants ont été inclus dans la population LGBTQ2+ en fonction de renseignements autodéclarés provenant de leur orientation sexuelle, du sexe assigné à la naissance et de leur genre actuel. L'analyse des personnes LGBTQ2+ exclut les répondants âgés de moins de 15 ans.

La catégorie LGB+ est fondée sur l'orientation sexuelle et comprend les personnes qui sont lesbiennes, gaies, bisexuelles ou qui ont une autre orientation sexuelle qui n'est pas hétérosexuelle. La catégorie LGB+ ne se désagrège pas selon l'identité de genre, et la catégorie de l'identité de genre ne se désagrège pas selon l'orientation sexuelle. Les données désagrégées pour les personnes pansexuelles ou celles ayant une autre orientation sexuelle n'étaient pas disponibles.

Les problèmes de santé sous-jacents comprennent l'obésité, l'hypertension, le cancer, les maladies cardiaques, le diabète, la démence chez les personnes de 40 ans et plus ou les séquelles d'un accident vasculaire cérébral. La population n'ayant pas de problème de santé sous-jacent est calculée en tenant compte des catégories de non-réponse (« refus », « je ne sais pas », « sans objet » et « non déclaré »).

Les consommateurs d'alcool réguliers sont ceux qui ont déclaré consommer de l'alcool au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois.

La catégorie de propriété d'un logement comprend les ménages dont au moins un membre est propriétaire du logement ou en train de le payer.

Dans la présente diffusion, lorsque deux estimations sont présentées comme étant différentes, cela signifie que la différence est statistiquement significative à un niveau de confiance de 95 % (valeur de p inférieure à 5 %).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les définitions et les méthodes d'enquête, veuillez consulter la page d'information sur l'enquête de Statistique Canada : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#).

Tableaux disponibles : [13-10-0806-01](#) et [13-10-0809-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3226](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).